

## Délibération du Conseil de Communauté

### Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 52  
Membres absents : 26  
Procurations : 11

Séance du 25 juin 2025  
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 25 du  
mois de juin à 18 h 00, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

Date de convocation : 19/06/2025  
Date de transmission : 01/07/2025  
Date de mise en ligne : 02/07/2025

#### Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

#### Absents excusés :

M. BAUMLIN Christian (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. BERNASCONE Gilbert, M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme GERTEIS Stéphanie), M. FERON Jules (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo, Mme RINQUEBACH Ariane (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), M. SAVARY Nicolas (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme SFEIR Lola (pouvoir à Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne), M. SIBOLD Clément (pouvoir à M. ADRIAN Daniel), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), M. STRICH Vincent, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis,

#### Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 32<sup>ème</sup> QUESTION

### Rapport 2024 relatif à la mise en œuvre de la politique de la ville (DELIBERATION n°2025-117)

Instaurée par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, dite loi LAMY, du 21 février 2014, la politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle a pour ambitions de réduire les écarts de développement au sein des unités urbaines, de restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers en difficultés et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Sur le territoire de Saint-Louis Agglomération, seul le Quartier de la Gare à Saint-Louis est concerné par la politique de la ville. Il est entré dans le dispositif en 2014 et y a été maintenu à la suite de l'actualisation de la géographie prioritaire de la politique de la ville définie par le décret n°2023-1312 en date du 28 décembre 2023.

Il fait l'objet d'un nouveau contrat de ville pour la période 2024-2030, signé le 12 novembre 2024.

Bien que devenue facultative dans le cadre de la nouvelle contractualisation, les membres du Comité de Pilotage du contrat de ville du Quartier de la Gare ont décidé de maintenir l'élaboration d'un rapport annuel d'activité, afin de favoriser la concertation et le travail partenarial sur les enjeux propres à ce quartier et les réponses à y apporter. La production d'un rapport annuel vise également à faciliter la réalisation de l'évaluation à mi-parcours et finale du contrat de ville.

Le rapport 2024, joint en annexe, présente :

- Un portrait statistique du Quartier de la Gare à partir de données récentes ;
- Une synthèse du travail réalisé en 2024 avec un éclairage particulier sur les actions menées auprès/avec des jeunes du quartier ;
- Un bilan des moyens financiers mobilisés.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

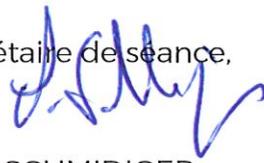
- de prendre acte du rapport 2024 relatif à la politique de la ville, joint en annexe,
- d'autoriser le Président ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires à sa diffusion aux acteurs concernés.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER



Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 27 juin 2025

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMAN

